



## COMMUNE DE BEAUCOUZE

### NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales « prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note a donc pour objectif de fournir aux habitants les principaux éléments permettant de comprendre la situation financière de la Commune. Elle sera en conséquence disponible sur le site de la commune, de même que le rapport d'orientation budgétaire, accompagnée des documents comptables.

Alors que le budget est une prévision, le compte administratif retrace les réalisations constatées pendant l'année écoulée. C'est un document de synthèse élaboré par l'ordonnateur (le Maire) détaillant les résultats d'exécution du budget, en dépenses comme en recettes, en section de fonctionnement et en section d'investissement.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire due à la COVID 19. Les comptes des collectivités locales, tout comme les comptes de l'Etat, ont bien entendu été impactés par cette crise, même si la principale ressource des communes, les impôts locaux, sont assez peu sensibles à la conjoncture économique. 2020 était également une année d'élections municipales ce qui a tendance à avoir des effets sur les investissements.

#### **La section de fonctionnement**

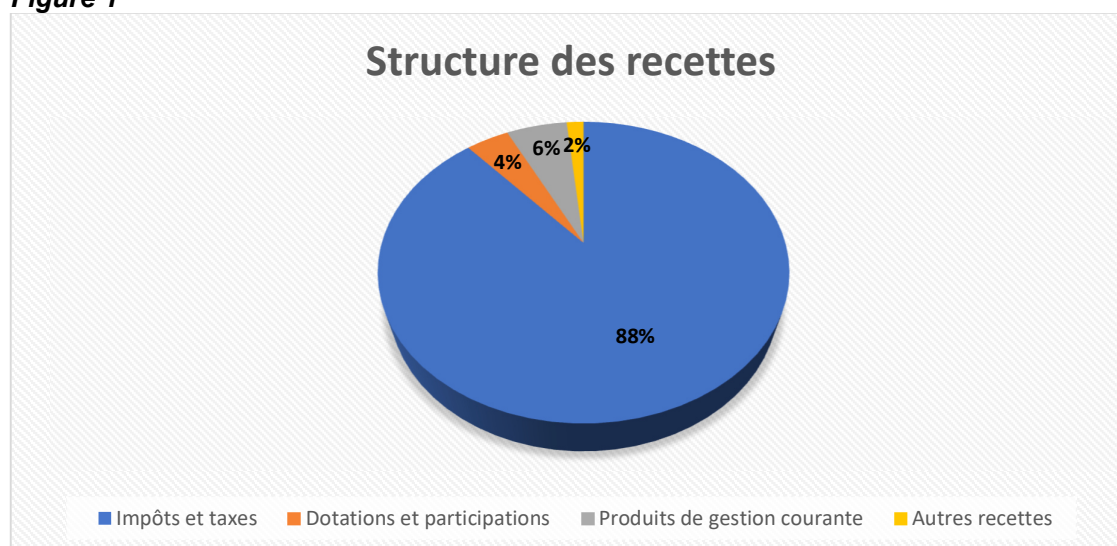
Elle regroupe l'ensemble des dépenses récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services et d'assurer les services à la population. En 2020 elle est marquée par l'impact du COVID qui a eu des effets aussi bien sur les recettes, en baisse, que sur les dépenses, en hausse. Le taux d'exécution du budget est ainsi nettement plus faible que les années

précédentes, même si ces effets ont été anticipés et ont donné lieu à des décisions modificatives dans le cadre du vote d'un budget supplémentaire.

### Recettes de fonctionnement

On constate une baisse des recettes de 8,5%<sup>1</sup>. Celle-ci est due pour partie au choix de la commune de pratiquer un abattement de 20% sur la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) afin de soutenir les entreprises touchées par la crise. Mais elle s'explique également par le ralentissement des entrées de droits de mutation, la baisse des produits des services (-15%) provoquée par la fermeture de la restauration scolaire et l'interruption des activités culturelles pendant le confinement du printemps. Par contre les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), peu sensibles à court terme aux fluctuations économiques, ont continué de progresser (+2,3%). Notons enfin que les dotations et participations ont baissé de 35,8%, la dotation globale de fonctionnement (DGF) ayant une nouvelle fois diminué (-11,4%) et les nouvelles modalités de la calcul provoquant un net recul de la participation de la Caisse d'Allocations Familiales aux activités enfance-jeunesse. La part des recettes fiscales dans la totalité des ressources continuent donc de progresser (Figure 1).

Figure 1



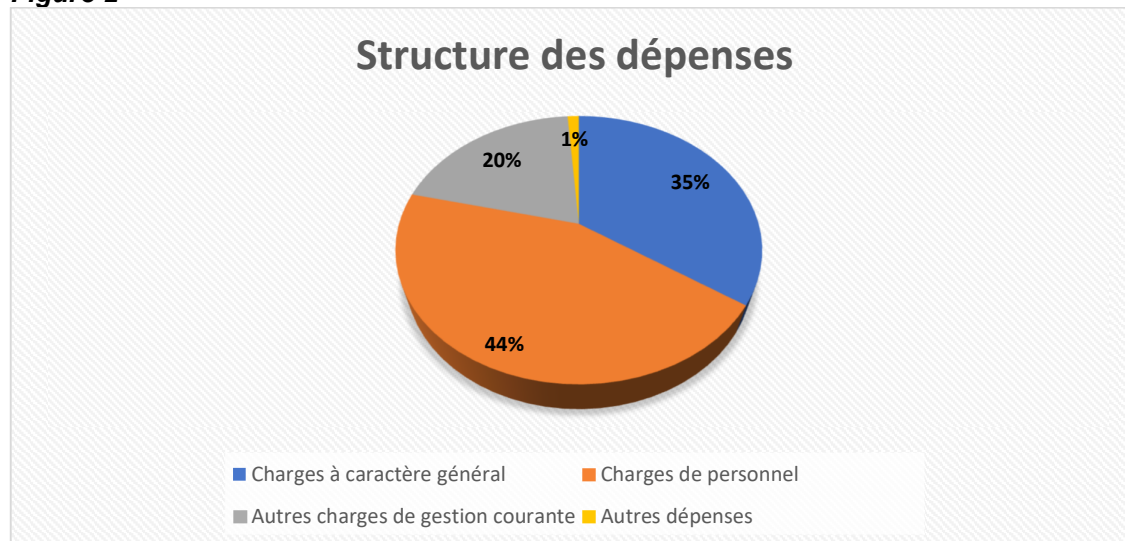
### Dépenses de fonctionnement

Un fléchissement sensible est perceptible (-3%) par rapport à 2019. Cette évolution est toutefois variable selon les chapitres budgétaires. Les charges à caractère général (achats de biens et services) connaissent ainsi une régression importante (-9%). Celle-ci dissimule des évolutions contrastées directement liées à la crise sanitaire : à la fois une forte baisse des achats liés à la restauration scolaire (-37%) et une augmentation des achats de petit équipement et de produits d'entretien destinés à la protection du personnel et des usagers (+22,6%). Les charges de personnel connaissent quant à elles une progression (+2,4%) proche de celles des années précédentes, compte tenu de la stabilité du personnel et de l'évolution des salaires due à l'ancienneté et à l'évolution des carrières. Les dépenses d'intervention qui regroupent essentiellement les subventions augmentent de 3,5%. La hausse des subventions aux associations (+10%) et au Centre Communal d'Action Sociale (+4,2%) en est la cause principale. La part des charges de personnel et des dépenses d'intervention

<sup>1</sup> Notons toutefois que cette baisse est en grande partie liée à d'importants produits de cession en 2019, beaucoup plus faibles en 2020.

voit donc leur importance augmenter au détriment des charges de gestion courante (Figure 2).

**Figure 2**



### **Résultats et épargne**

Compte tenu de l'évolution des dépenses et des recettes, l'excédent de fonctionnement enregistre une légère baisse (-1,7%) pour se situer à 1 756 208€. La capacité d'autofinancement (ou épargne brute) connaît néanmoins une faible progression (+0,6%), les dotations aux amortissements, qui sont une dépense non décaissée et un moyen de financer les investissements ayant progressé. Le taux d'épargne brute reste à un niveau élevé (27%) supérieur à ce que réalisent les communes de taille identique à Beaucouzé. L'épargne nette (épargne brute moins remboursement des emprunts), qui mesure les sommes réellement disponibles pour de nouveaux investissements, se montent à quasiment 1,7 million.

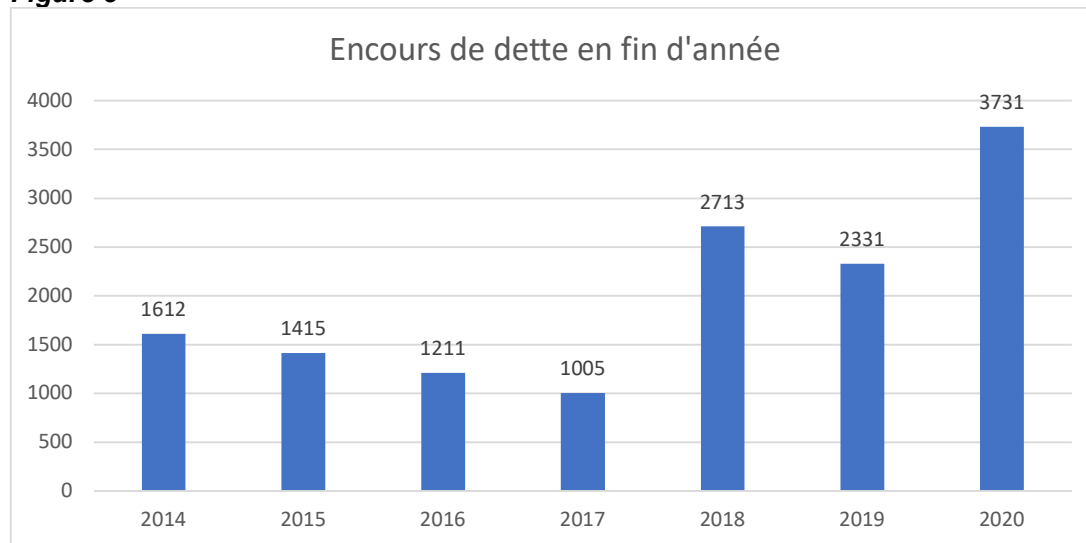
### **La section d'investissement**

Les investissements ont eux-aussi été perturbés par la crise sanitaire qui a notamment retardé le lancement des deux projets importants, la halle de tennis et la gendarmerie. Le budget supplémentaire a adapté nos prévisions à cet aléa. En conséquence il a été voté en suréquilibre d'investissement, c'est-à-dire avec des recettes supérieures aux dépenses d'autant plus qu'un emprunt avait déjà été signé avant le confinement. C'est ce qu'on constate dans l'exécution du budget puisque les recettes sont de 6 119 981€ et les dépenses de 2 519 170€. Si l'on prend en compte le report de l'excédent réalisé en 2019, on parvient à un excédent d'investissement de 4 844 064€. Cet excédent sera automatiquement reporté en 2020 et permettra le financement des investissements déjà cités. Notons néanmoins que des investissements importants ont été réalisés en 2020 : fin de la construction de la salle de la Borderie (451 800€), poursuite de l'isolation de l'école M.Ravel (97 964€), et investissements voirie dans le cadre de la convention avec Angers-Loire-Métropole (890 723€).

### La situation financière de la commune

Après avoir baissé en 2019, l'encours de dette a augmenté en 2020 compte tenu de l'emprunt de 1 800 000€ déjà évoqué, pour se situer à 3 731 650€ (Figure 3). Le niveau d'endettement demeure néanmoins tout à fait raisonnable puisque, comme l'indique le ratio de capacité de désendettement (1,7 année), nous serions en mesure de rembourser la totalité de la dette en utilisant l'épargne dégagée en moins de deux ans alors que les communes de notre taille ont besoin en moyenne de 4,5 années et que le seuil d'alerte est à 6-7 années.

**Figure 3**



ANNEXE

Section de fonctionnement (en €)

| DEPENSES                           |                  | RECETTES                                 |                  |
|------------------------------------|------------------|--|------------------|
| Charges à caractère général        | 1 959 553        | Atténuations de charges                  | 53 036           |
| Charges de personnel               | 2 513 499        | Produits des services                    | 371 707          |
| Atténuations de produits           | 25 398           | Impôts et taxes                          | 6 867 771        |
| Autres charges de gestion courante | 1 134 463        | Dotations, subventions et participations | 314 497          |
| Charges financières                | 36 972           | Autres produits de gestion courante      | 73 799           |
| Charges exceptionnelles            | 5 381            | Produits exceptionnels                   | 71 099           |
| Dotations aux provisions           |                  | Reprises provisions                      |                  |
|                                    |                  |  |                  |
| <b>Dépenses réelles</b>            | <b>5 675 266</b> | <b>Recettes réelles</b>                  | <b>7 751 910</b> |
| Dotations aux amortissements       | 345 875          | Opérations d'ordre                       | 25 439           |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>6 021 141</b> | <b>TOTAL</b>                             | <b>7 777 349</b> |

Section d'investissement (en €)

| DEPENSES                                 |                  | RECETTES                                 |                  |
|--|------------------|--|------------------|
| Dépenses d'équipement                    | 1 143 371        | Recettes d'équipement                    | 1 928<br>455     |
| Dépenses financières                     | 418 385          | Recettes financières                     | 3 345<br>786     |
| Opérations pour compte de tiers          | 890 723          | Opérations pour compte de tiers          | 429 214          |
| <b>Dépenses réelles d'investissement</b> | <b>2 453 080</b> | <b>Recettes réelles d'investissement</b> | <b>5 733 455</b> |
| Opérations d'ordre                       | 66 090           | Opérations d'ordre                       | 386 256          |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>2 519 170</b> | <b>TOTAL</b>                             | <b>6 619 981</b> |